

**Comité syndical de l'EPAGE  
Sequana du mercredi 22 janvier  
2020  
CHATILLON-SUR-SEINE**

**Présents (délégués GEMAPI) :** Messieurs-dames Claude BOUTTEFROY, Thierry NAUDINOT, Valérie BOUCHARD, Gérard MALNOURY, Louis-Marcel TERRILLON, Thierry AUBRY, Jean-Michel ANTONI, Bernard SOUPAULT, Eric TILQUIN, Alexandre SOMMET, François RIARD, Philippe LEFEBVRE, Christophe GERARD, Jean-Pierre SCHAEFFER, Alain VERPY, Pierre LECOEUR, Marc STIVALET, Vincent CHAUVOT, Jean-Claude PUCH, Philippe VINCENT, Christophe FOUILLAND.

**Présents (délégués animation) :** Messieurs-dames Claude BOUTTEFROY, Michel BOUISSON, Olivier CHARLES-JULIE, Thierry NAUDINOT, Valérie BOUCHARD, Gérard MALNOURY, Daniel URSPRUNG, Daniel SIREDEY, Fabien CHAUMONNOT, Louis-Marcel TERRILLON, Thierry AUBRY, Jean-Michel MARS, Bernard SOUPAULT, Eric TILQUIN, Jean-Paul SIMON, Alain ENARD, Alexandre SOMMET, Bernard BRIGAND, François RIARD, Pierre DELVAL, Christophe GERARD, Gérard CHAUVE, Pierre LECOEUR, Marc STIVALET, René LEGENDRE, Vincent CHAUVOT, Jean-Claude PUCH, Gérard SILVESTRE, Emeric ROGER, Gilles PETIT, Philippe TRINQUESSE.

Excusés : Messieurs-dames Eric TRIBOULET, Marie-Jeanne FOURNIER, Sophie LOUET, Frédéric BOURDENET, Henri MAITREHENRY, Monique ORMANCEY, Yves DURET, Pascal PETIT.

**Soit 21 membres présents pour la compétence GEMAPI et 31 membres présents pour la compétence animation.**

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres du comité syndical et présente l'ordre du jour :

- Bilan d'activité 2019,
- Débat d'orientation budgétaire,
- Travaux de petite continuité 2020,
- Programme d'entretien et restauration de la ripisylve de la vallée de la Laigne,
- Travaux de restauration morphologique 2020,
- Mise en défens de berges 2020.
- Questions diverses.

La directrice Audrey CECCALDI présente le bilan d'activité 2019, puis les orientations budgétaires envisagées pour 2020 (Cf. document Powerpoint).

### ➤ **Débat d'orientation budgétaire 2020**

Le président présente, pour l'année 2020, les différentes orientations qu'il juge nécessaire. Sont présentés :

- L'évolution des dépenses et recettes,
- L'évolution de l'équipe de salariés,
- Les coûts estimatifs des études et travaux programmés.

Après un échange "questions - réponses", le comité syndical prend acte des orientations financières présentées.

Vote : pour à l'unanimité.

### ➤ **Travaux de restauration de la petite continuité 2020**

Conformément à la programmation du Contrat Territorial Eau et Climat, il est proposé de procéder à une première tranche de travaux visant à remplacer des buses mal positionnées ou sous-dimensionnées par des ponts cadres.

Les communes concernées sont Bure-les-Templiers, Saint-Broing-les-Moines, Poinson-les-Grancey, Gevrolles, Poinçon-les-Larrey, Nod-sur-Seine et Etalante.

Un dossier administratif de déclaration de travaux sera déposé en février 2020.

Le coût estimatif de ces travaux s'élève à 70 000 € TTC. Ils pourront faire l'objet d'un financement par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Conseil Départemental de la Côte d'Or.

Après discussion, le comité syndical :

Valide le programme de travaux de restauration de la petite continuité 2020,

- Autorise le Président à lancer les demandes de financement auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Conseil Départemental de la Côte d'Or,
- Autorise le Président à signer tout document relatif à cette affaire,

Vote : 1 contre, 20 pour.

### ➤ **Programme d'entretien et restauration de la ripisylve de la vallée de la Laigne**

Il est proposé de procéder à l'entretien de la végétation rivulaire de la vallée de la Laigne. Ces travaux seront limités aux enjeux d'intérêt général (prévention des inondations, arbres dépérissants créant une menace directe).

L'autorisation des propriétaires des parcelles concernées est indispensable en raison de la rétrocession du droit de pêche engendré par la réalisation de ces travaux. Des courriers munis de bulletins-réponse ont été envoyés aux riverains. La DIG ne sera accordée que sur les parcelles pour lesquelles le propriétaire aura donné son accord par écrit.

Cette action pourra faire l'objet d'un financement par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (de 40 à 80 %). *M. Aymeric ROGER demande si l'EPAGE Sequana s'assure du bon entretien de la végétation lorsque les propriétaires riverains souhaitent l'effectuer eux-mêmes. Thierry NAUDINOT lui répond que les missions de police de l'eau ne sont pas du ressort de l'EPAGE mais de l'Office Français de la Biodiversité.*

Après discussion, le comité syndical :

- Valide le programme d'entretien et restauration de la ripisylve de la vallée de la Laigne,
- Autorise le Président à lancer les demandes de financement auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie de la Région Bourgogne Franche Comté et du Conseil Départemental de la Côte d'Or,
- Autorise le Président à signer tout document relatif à cette affaire,

Vote : pour à l'unanimité.

#### ➤ **Travaux de restauration morphologique 2020**

Conformément à la programmation du Contrat Territorial Eau et Climat, il est proposé de procéder à la réalisation de travaux de restauration morphologique de cours d'eau sur les communes de Laignes, Saint-Marc-sur-Seine, Aisey-sur-Seine et Nod-sur-Seine.

Le coût estimatif de ces travaux s'élève à 30 000 € TTC. Ils pourront faire l'objet d'un financement par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, la Région Bourgogne Franche Comté et le Conseil Départemental de la Côte d'Or.

Après discussion, le comité syndical :

- Valide le programme de travaux de restauration morphologique 2020,
- Autorise le Président à lancer les demandes de financement auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, de la Région Bourgogne Franche Comté et du Conseil Départemental de la Côte d'Or.
- Autorise le Président à signer tout document relatif à cette affaire,

Vote : pour à l'unanimité.

#### ➤ **Travaux de mise en défens de berges 2020**

Conformément à la programmation du Contrat Territorial Eau et Climat, il est proposé de procéder à la réalisation de travaux de mise en défens de berges sur les communes de Channay et Poinson-les-Grancey. Ils consisteront en la pose de clôtures et la création d'abreuvoirs

Un dossier administratif de déclaration de travaux sera déposé en février 2020.

Le coût estimatif de ces travaux s'élève à 45 000 € TTC. Ils pourront faire l'objet d'un financement par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, la Région Bourgogne Franche Comté et le Conseil Départemental de la Côte d'Or.

Après discussion, le comité syndical :

- Valide le programme de travaux de mise en défens de berges 2020,
- Autorise le Président à lancer les demandes de financement auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie de la Région Bourgogne Franche Comté et du Conseil Départemental de la Côte d'Or
- Autorise le Président à signer tout document relatif à cette affaire,

Vote : pour à l'unanimité.

Le Président remercie l'ensemble des participants pour leur présence et clôture la réunion.